



COMMUNIQUÉ CONCERNANT LES JOURNÉES DE GRÈVE DU VENDREDI 12 MARS ET DU MARDI 23 MARS 2010

Après débat interne, **le syndicat Sud Éducation 66 a pris la décision de ne pas se joindre à l'appel national à la journée de grève dans le second degré du vendredi 12 mars 2010**, bien que cet appel ait été signé, entre autres organisations, par la Fédération Sud Éducation. Deux raisons ont notamment motivé cette décision :

1° Cette grève se situe selon nous dans la droite ligne des précédentes grèves d'un jour qui ont abondamment montré leur inefficacité, surtout si, comme c'est le cas ici, aucune perspective de reconduction de la grève n'est proposée (pas d'Assemblée Générale de grévistes).

2° Seul le second degré de l'Éducation nationale est appelé à faire grève ce jour-là. S'il est déjà regrettable que les grandes centrales syndicales renoncent aussi souvent à appeler à des grèves interprofessionnelles, il est *a fortiori* inenvisageable selon nous de faire grève dans un seul secteur de l'Éducation nationale.

C'est précisément pour ces raisons que **le syndicat Sud Éducation 66 appellera à la journée de grève interprofessionnelle du mardi 23 mars 2010**, qui offre selon nous au mouvement social des perspectives bien plus encourageantes de victoire, à condition que soit débattue en Assemblée Générale de grévistes **la reconduction de la grève**, seul moyen de faire céder le gouvernement face à **nos revendications concernant l'emploi, les services publics, les retraites ou les salaires**.

Perpignan, le 05 mars 2010